



Nice, le 11 janvier 2021

## La première navette autonome du territoire va circuler dans la zone industrielle de Carros

Vendredi 15 janvier, à 11h

IMREDD - Technopole Nice Meridia 2, Cours de l'Université – Nice

Dans le cadre du programme national « Territoires d'industrie », Université Côte d'Azur, en partenariat avec Côte d'Azur Industries Plaine du Var, la Métropole Nice Côte d'Azur, la Banque des Territoires et la Région Sud Provence Côte d'Azur, conduit une étude de préfiguration et expérimentation de navette autonome sur la zone industrielle de Carros le Broc. Dans cet objectif, elle met à disposition sa navette autonome nouvellement intégrée à sa plateforme technologique collaborative « Smart City Innovation Center ».

### + Des véhicules autonomes au service de la mobilité des citoyens dans les territoires

Le Gouvernement a fait du développement du véhicule autonome un axe structurant de sa politique de mobilité, en particulier pour apporter des réponses aux territoires et aux situations qui ne bénéficient pas aujourd'hui de solutions efficaces de transport public. La stratégie nationale pour le développement des véhicules autonomes publiée le 15 décembre 2020 vise à faciliter l'émergence et le développement de ces technologies, à aider la filière française à se positionner sur ce marché particulièrement porteur, mais aussi à relever le défi de la sécurité et de l'acceptabilité de ces innovations. La stratégie s'appuie pour cela sur les acteurs de cette transformation, les entreprises industrielles et de services et leurs salariés, les laboratoires et les collectivités territoriales.

### + Expérimentation de cas d'usages de véhicules autonomes dans la zone industrielle de Carros

Plus importante zone industrielle de la Métropole Nice Côte d'Azur, Carros a été retenue parmi les territoires pilotes dans le cadre du programme national de reconquête industrielle « Territoires d'Industrie ». Au cœur de son plan de développement, une action spécifique « Mobilité – navette autonome », mettant en synergie les partenaires pour conduire une étude de préfiguration et d'expérimentation de véhicule autonome et de services adaptés aux besoins des salariés de la zone. Associés à de nouvelles formes d'autopartage ou de transport à la demande, ces services peuvent modifier les limites entre transport individuel et collectif et ainsi favoriser la mise en place de nouveaux modèles économiques au regard des politiques de mobilité locales et des capacités à déployer des infrastructures adaptées.

Cette expérimentation vise à démontrer qu'il est possible de faire circuler des véhicules autonomes sans opérateur à bord, dans un environnement similaire à celui d'une agglomération. Elle permettra de valider la technologie et le modèle économique, condition nécessaire pour le déploiement d'un service à grande échelle. En effet, en considération de sa superficie (550 entreprises réparties sur 188 ha) et de sa fréquentation (8 000 salariés), la zone industrielle de Carros constitue un lieu de démonstration idéal.

Au cœur de cette expérimentation, des enjeux de R&D s'articulant autour de la supervision à distance, de la cyber-sécurité, la sûreté de fonctionnement du système de mobilité, les infrastructures connectées intelligentes et l'acceptabilité de l'écosystème.



## + Au cœur de la technopole urbaine Nice Méridia, l'IMREDD invente la Ville de Demain

Au cœur du développement de son territoire et participant à son rayonnement international et son attractivité, l'IMREDD permet de réunir chercheurs et enseignants, étudiants, créateurs d'entreprises, partenaires économiques et collectivités dans une collaboration innovante sur un sujet d'enjeu sociétal : le territoire intelligent et résilient face à l'ensemble des problématiques environnementales.

Imaginé et conçu autour d'une Plateforme Technologique ouverte dédiée au développement durable et à la Smart City, l'IMREDD a pour vocation de favoriser le lien avec l'entreprise et d'assurer la connexion effective et les interactions entre recherche fondamentale et innovation dans une logique de fertilisation croisée des acteurs et des approches visant à la fois à comprendre les solutions existantes, les nouveaux besoins et les perspectives d'évolution dans ses Domaines d'Activités Stratégiques identifiés : Environnement, Risques, Énergie, Mobilité.

La plateforme technologique Smart City Innovation Center est co-financée avec le concours de l'Union Européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional. Le projet bénéficie également des co-financements publics de la Métropole Nice-Côte d'Azur, du Département des Alpes Maritimes, de la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'État notamment dans le cadre du dispositif « Initiative d'Excellence » du « Programme d'investissements d'Avenir ».

### Caractéristiques du Véhicule autonome MILLA

- 100% électrique et autonome (niveaux 3 et 4)
- Transporte 6 personnes, Service à la demande
- Vitesse max. à 50 km/h en mode autonome et 80 km/h en conduite
- Plateforme capable de rouler sur terrain accidenté
- Autonome Multimodal : conduite en mode manuel et autonome
- 100% électrique avec une autonomie d'au moins 100 km

### Programme de la séquence :

- *Présentation de l'étude* préfiguration et expérimentation de navette autonome sur la zone industrielle de Carros-Le Broc par Pierre-Jean BARRE, *Directeur de l'IMREDD*.
- Intervention de Noël DIMARCQ, Vice-Président Recherche d'Université Côte d'Azur.
- Intervention de Marc RAIOLA, Président du CAIPDV.
- Intervention de Richard CURNIER, Directeur Régional Banque des Territoires Région Sud
- Intervention de Françoise BRUNETEAUX, Vice-Présidente déléguée à l'économie numérique et aux nouvelles technologies, Région *Sud Provence Alpes Côte d'Azur*.
- Intervention de Christian ESTROSI, *Président de la Métropole Nice Côte d'Azur*.
- Démonstration de navigation de la navette autonome, en présence de son développeur, le Groupe MILLA.

**Université Côte d'Azur** est un grand Établissement Public à Caractère Scientifique Culturel et Professionnel (EPSCP) dont les missions fondamentales sont la Formation des étudiant-e-s et des professionnel-le-s, la Recherche et l'Innovation. Elle vise à développer le modèle du 21ème siècle pour les universités françaises, basé sur de nouvelles interactions entre les disciplines (pluridisciplinarité et transdisciplinarité), avec une volonté de dynamique collective articulant Formation-Recherche-Innovation, ainsi que de solides partenariats locaux, nationaux et internationaux avec les secteurs public et privé.

**Côte d'Azur Industries Plaine du Var (CAIPDV)** – Club des Entreprises de Carros le Broc, créée en 1990, est composée d'industriels et d'entrepreneurs de la Zone Industrielle de Carros le Broc et de la Zone Artisanale de la Grave dont le but est de promouvoir les sites d'activités industrielles ou artisanales de la Plaine du Var et de ses environs et de concourir à faciliter le développement économique de ses 270 entreprises adhérentes.

### CONTACTS PRESSE

**Université Côte d'Azur** : Delphine Sanfilippo - 07 86 84 98 13 – [delphine.sanfilippo@univ-cotedazur.fr](mailto:delphine.sanfilippo@univ-cotedazur.fr)

**CAIPDV** : Marc Raiola [president@caipdv.com](mailto:president@caipdv.com)